



MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

55600 MONTMEDY
Meuse - France



DIMANCHE 05 MAI 2024



FEDERATION FRANÇAISE
DES SPORTS POPULAIRES

Parcours de

7km - 12km - 20km

Membre de la FFSP n°F 1289
Visa FFSP n° 2024 55 71 E

 Internet : <http://www.ffsp.fr>

 Mail : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france) twitter.com/ffsp_officiel

>> Retrouvez toutes les informations au dos <<

Partenaires de la FFSP



Agrément ministériel national du 20 Juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n° 012156 du 02 Août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée: Citadelle de Montmédy

Horaires: Départ de 8h à 14h pour les 7km et 12km
de 8h à 12h pour les 20km

Arrivée limitée à 17h

Parcours: 3 parcours fléchés de 7km, 12km et 20km

Ouverts à tous; les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
Passage par le Château de Thonne-les-Près.

Carte de participation: La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de : **3€** ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans).

Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Renseignements: Mme LEBRET Bernadette

4 rue de l'industrie, 55600 Montmédy

06.07.43.39.99 - denis.lebret06@orange.fr

Assurance: la FFSP est garantie en R.C auprès de MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement: Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.

Avis important: interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur les parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Premiers secours: assurés par l'association

Urgences: n° tel. 112

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques
Sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.*